

Une solidarité prometteuse

Notre commune a fait preuve d'un courage immense suite aux inondations du 19 septembre 2020. Après le choc de la catastrophe, une entraide décisive s'est organisée. Des propositions d'aide ont afflué d'abord de tous nos hameaux, unis, puis de bien au-delà. Toutes les forces vives de Val-d'Aigoual et celles qui s'y sont associées ont œuvré d'arrache-pied pour faire face à ce désastre humain et matériel. Nous ne pouvons qu'en exprimer fierté et reconnaissance.

Pour les personnes, les entreprises, les exploitations sinistrées et pour notre territoire, la reconstruction prendra du temps. Toutes les solidarités exprimées seront cruciales sur le long terme. Et à tout cela s'ajoutent d'autres défis.

Parmi ceux-ci, le défi de la situation sanitaire grave qui invite plus que jamais à se protéger et à prendre soin des autres.

Le défi écologique, car notre commune figure à présent sur la longue liste des territoires victimes des changements climatiques et des événements météorologiques de plus en plus extrêmes. À cela, nous devons répondre par des changements importants dans nos modèles locaux de production et de consommation dans lesquels chacune et chacun trouve sa place.

Enfin, le défi du nombre. À l'aune de fermetures de classes craintes sur notre commune si nos effectifs d'élèves baissent dans les prochaines années, nous devons accueillir. Accueillir pour partager la qualité de vie de nos vallées, pour faire vivre nos commerces, notre artisanat, nos services de proximité, etc. Un des leviers de cet accueil demeure dans l'expansion de l'offre locative à l'année et nous avons pour cela besoin de la mobilisation de l'ensemble des propriétaires d'habitations sur notre commune.

Seule, la mairie ne pourra pas relever tous ces défis. Aussi, nous avons reçu de nombreuses réponses au questionnaire sur la démocratie participative (toujours disponible en mairie) et elles témoignent d'une forte volonté d'implication de tous et toutes. En attendant de pouvoir se réunir sereinement, voici un premier bulletin pour informer plus largement que via internet, et vous associer à l'ensemble des actions que la municipalité met en œuvre.

Action sociale

Vous pouvez rejoindre le Centre communal d'action sociale en tant que bénévole. Celui-ci a œuvré suite aux inondations du 19 septembre en vue d'apporter un soutien concret aux personnes les plus affectées par les sinistres, en bonne intelligence avec les autres associations intervenant sur notre territoire. Ce travail sera particulièrement renforcé par la générosité exprimée après les inondations. La cagnotte créée en ligne par la commune a en effet permis de collecter plus de 30 000 euros de généreux dons au service de son action sociale.

>> Les premiers et troisièmes mardis de chaque mois, une assistante sociale assure une permanence (sur rendez-vous au 04 67 81 86 60) en mairie de 9h30 à 11h, notamment pour appuyer celles et ceux qui le souhaitent dans leurs démarches administratives.

Soutien psychologique

La mairie a mis en place un dispositif d'urgence médico-psychologique dans les jours qui ont suivis le 19 septembre. Néanmoins, un soutien peut être nécessaire sur le long terme pour les personnes affectées par les inondations. Le numéro gratuit de Croix-Rouge Écoute existe pour cela : 0800 858 858. Il s'adresse à toute personne ressentant le besoin de parler et offre à chacune et à chacun un temps d'écoute, un moment de pause, un espace de parole, dans un cadre neutre et bienveillant. Les appels sont totalement anonymes et confidentiels.

Prévention des risques futurs

La mairie a déclenché le 19 septembre à 7h son plan communal de sauvegarde (PCS). Celui-ci fait l'objet d'une adaptation prenant en compte davantage de paramètres et basée sur les enseignements tirés des heures et des jours qui ont suivis les inondations. Une fois ce PCS mis à jour, il sera communiqué à l'ensemble de la population pour que chacune et chacun d'entre nous connaisse autant que possible les comportements à adopter pour assurer vigilance et sécurité en cas de catastrophe naturelle ou d'autres types. Dans ce cadre, nous inviterons celles et ceux qui le souhaitent à rejoindre une nouvelle réserve communale de sécurité civile ayant vocation à aider les services municipaux en participant au soutien et à l'assistance de la population en cas de crise.

Agenda des animations

Spectacles, sports, cinéma... retrouvez l'ensemble des événements (sous réserve des mesures sanitaires) sur la page www.valdaigoual.fr/agenda, dont du cinéma le 31 octobre et le documentaire *Joël et Krystel, vivre sa vie* le 6 novembre au foyer rural, le documentaire *Discorama, signé Glaser* le 7 novembre à l'Espérou, encore du cinéma le 28 novembre ou puis les authentiques de l'Aigoual le 29 novembre.

Ordures ménagères

La délibération du 2 octobre 2019 de notre Communauté de communes Causse Aigoual Cévennes "Terres Solidaires" acte le nouveau calcul de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sur la base de la valeur locative des habitations. Nous considérons cette décision injuste et nous veillerons à ce que de nouveaux critères de paiement soient établis. Ces critères ne doivent pas être source d'inégalités et doivent inciter tout le monde à limiter sa production de déchets et à trier davantage ceux qui sont recyclables ou biodégradables.

Observatoire du mont Aigoual

L'arrivée de la 6^{ème} étape du Tour de France le 3 septembre 2020 et sa sélection pour le Loto du Patrimoine ont mis l'Aigoual et notre territoire à l'honneur. Ce fut l'occasion pour notre commune de manifester sa ferme volonté de maintenir à l'Observatoire du mont Aigoual une activité tout au long de l'année. En ce sens, une planification budgétaire est en cours d'élaboration avec notre Communauté de communes, le Département du Gard et la Région Occitanie. Parmi ses activités à maintenir, l'Observatoire mène des expérimentations majeures en situation météorologique extrême. Plusieurs organismes spécialisés bénéficient en effet de son potentiel technique et humain, notamment des laboratoires d'analyses industrielles spécialisés dans le vieillissement artificiel et le vieillissement naturel.

Transports en commun

Le bus n°108 « Trèves-Le Vigan » traverse Val-d'Aigoual via la D986 plusieurs fois par jour et six jours par semaine. Il dessert Pont-d'Hérault où des correspondances sont possibles vers Ganges, Alès, Montpellier, Nîmes, etc. Tous les horaires sont accessibles sur la page www.valdaigoual.fr/transports. Les véhicules de ramassage scolaire, réservés prioritairement aux enfants, peuvent aussi conduire des adultes. Enfin, si le covoiturage est fortement encouragé (via le site www.mobicoop.fr par exemple), l'autostop est une pratique de transport doux et convivial que la mairie souhaite grandement faciliter.

Bibliothèques

L'implication de bénévoles permet l'ouverture des bibliothèques de la commune sur différents créneaux. La bibliothèque de Notre-Dame-de-la-Rouvière est ainsi ouverte tous les mardis de 9h30 à 11h et de 16h30 à 18h, tous les jeudis de 16h30 à 18h et tous les vendredis de 17h à 18h. La bibliothèque de Valleraugue est quant à elle ouverte tous les mercredis et samedis matin de 10h30 à 12h et tous les lundis de 18h à 19h.

Pharmacie

Comme de nombreux commerces, la pharmacie de la commune a été fortement sinistrée le 19 septembre. Elle a rapidement proposé un service de traitement des ordonnances à distance. L'officine sera à présent provisoirement installée sur le parking de l'office de tourisme et ses coordonnées restent inchangées.

Cantine scolaire

La gestion du logiciel de paiement des repas a mobilisé ses derniers mois beaucoup d'énergie à nos équipes et aux parents. L'entreprise prestataire de ce logiciel a jusqu'à la fin de cet automne pour régler l'ensemble des problèmes techniques, sans quoi la mairie rompra sa collaboration avec elle.

Merci

Des bénévoles, des associations, des entreprises, des collectivités, les secours et les services de l'État ont été et restent à nos côtés pour aider notre commune à se relever des inondations : Aulas, Avèze, Banque alimentaire, Causse Aigoual Cévennes "Terres Solidaires", Causse-Bégon, CCI du Gard, Centre éducatif et professionnel Louis Defond, Centre hospitalier du Vigan, Chambre d'agriculture du Gard, Communauté de la Celle, Croix-Rouge française, CVNdesign, Département du Gard, Dourbies, Emmaüs, Etika Mondo, Gendarmerie, Le Grau-du-Roi, Lanuéjols, Lasalle, Magasins U, Marie Blachère, Né pour guérir, Office national des forêts, Région Occitanie, Ordre de Malte, Molières-Cavaillac, Parc national des Cévennes, Partagence, Pays Viganais, Préfecture du Gard, 1^{er} Régiment étranger de génie, 2^{ème} Régiment étranger d'infanterie, Restos du cœur, Roquedur, Saint-Hippolyte-du-Fort, Saint-Laurent-le-Minier, Saint-Martin-de-Valgalmgues, Saint-Privat-des-Vieux, Saint-Sauveur-Camprieu, Scoutisme Français, SDIS d'Ariège, de l'Aude, d'Aveyron, du Gard, de l'Hérault, des Pyrénées-Orientales et du Tarn, Secours Catholique, Secours Populaire, Sécurité civile (UUISC n°1 et n°7), Sommières, Théziers, Union pour les entreprises du Gard, Vendargues, Le Vigan, Weldom... et tant d'autres envers qui Val-d'Aigoual restera à jamais reconnaissante.

Ce bulletin d'information a été élaboré par la majorité des membres du conseil municipal de Val-d'Aigoual. Il se veut succinct, a vocation à être renouvelé régulièrement et le prochain pourra dresser un bilan des dégâts causés par les inondations. N'hésitez pas à le partager largement, à nous faire part de vos retours en mairie ou via l'adresse mairie@valdaigoual.fr, et à nous rejoindre dans nos travaux de commissions. À très bientôt,

Mairie de Val-d'Aigoual

www.valdaigoual.fr

Adresse électronique : mairie@valdaigoual.fr / Téléphone d'astreinte en cas d'urgence : 06 86 25 01 88

Bureau de Valleraugue

Téléphone : 04 67 81 79 60 / Fax : 04 67 81 79 68

Horaires d'ouverture : lundi 14h-17h30, mardi 8h30-12h, mercredi 8h30-12h, 14h-17h30, jeudi 8h30-12h, vendredi 8h30-12h, 14h-17h

Bureau de Notre-Dame-de-la-Rouvière

Téléphone : 04 67 22 54 73

Horaires d'ouverture : mardi 14h-17h30, jeudi 8h30-12h